Troisvierges, le 23 mai 2025

AUTORISATION DE NUIT BLANCHE

Vu la loi du 29 juin 1989 portant réforme du régime des cabarets;
Vu la circulaire de Monsieur le Ministre de l'Intérieur du 23 novembre 1989, No.1270, concernant notamment l'article 17 de cette loi;

LE CONSEIL COMMUNAL

proroge jusqu'à trois heures du matin l'heure normale d'ouverture de tous les débits de boissons alcooliques de la section de

HAUTBELLAIN

pour vendredi, samedi et dimanche de kermesse

les 13, 14 et 15 juin 2025

le Bourgmestre,

ADMINISTRATION COMMUNALE TROISVIERGES

Transmis en copie pour gouverne
---
au Commissariat de Proximité de Troisvierges

9-11 Grand-Rue
L-9905 Troisvierges
Grand-Duché de Luxembourg

Administration communale
Tel. +352 99 80 50 1
info@troisvierges.lu

BP 9
L-9901 Troisvierges

www.troisvierges.lu